

FORMATION APS - ASD

ACTEUR PREVENTION
SECOURS SECTEUR
AIDE ET SOIN A
DOMICILE



OBJECTIFS

Améliorer les conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, de participer au confort (qualité de l'aide et des soins) et à la sécurité (comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'accident ou d'incident) de la personne aidée.

COMPETENCES VISEES



- Etre acteur de la prévention des risques liés à son métier
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement



PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation



DUREE

3 jours non consécutifs (2+1) soit 21 heures



INTERVENANTS

Formateur APS-ASD formé à la pédagogie et habilité par l'INRS
Sapeurs-Pompiers en activité



EVALUATION

Un travail personnel est demandé à chaque participant concernant l'analyse d'une situation de travail

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences APS-ASD de l'INRS



NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 10 personnes



PERSONNES CONCERNEES

Salariés intervenant dans le secteur de l'Aide à domicile



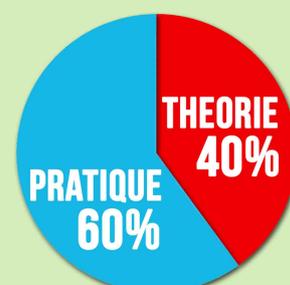
METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Analyse de situations de travail et d'accidents
- Mises en application des gestes de secours
- Exercices pratiques



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Matériel médical
- Mannequin Défibrillateur



FORMATION APS - ASD

ACTEUR PREVENTION
SECOURS SECTEUR
AIDE ET SOIN A
DOMICILE



ATTRIBUTION FINALE

Certificat d'Acteur
Prévention Secours
(APS ASD)

Attestation de fin de
formation

Remise d'un livret
APS-ASD à chaque
stagiaire

CONTENUS DE LA FORMATION



Accueil des stagiaires.
Présentation du formateur APS-ASD et des stagiaires.
Présentation de la formation (validité/recyclage), des objectifs et des compétences.

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

L'INTERET DE LA PREVENTION

- Les différents enjeux/acteurs de prévention

LES RISQUES DE SON METIER

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage et de risque
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits

DETECTER LES RISQUES D'ATTEINTE A LA SANTE

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

IDENTIFIER CE QUI PEUT NUIRE A SA SANTE

- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants

SE PROTEGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SECURITE ET D'ECONOMIE D'EFFORT

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les aides techniques à la manutention

INFORMER LA PERSONNE AIDEE OU L'ENTOURAGE FAMILIAL

- Proposer une solution simple
- Engager une première démarche de négociation

FAIRE REMONTER L'INFORMATION

- Identifier qui informer sur les dangers identifiés
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information

LE SST

- Le cadre juridique

LA PROTECTION

- Savoir se protéger face à une situation dangereuse / Les dégagements d'urgence / L'alerte aux populations

L'EXAMEN DE LA VICTIME

- Identifier les signes d'une détresse vitale

L'ALERTE

- Les moyens d'alerte / Les numéros d'urgence / Le message d'alerte

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

RETOUR D'EXPERIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration

PROPOSER DES AMELIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Analyse de situations de travail
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention

METTRE EN PLACE DES METHODES DE TRAVAIL SECURISANTES POUR L'INTERVENANT ET LA PERSONNE AIDEE

- Réaliser les gestes appropriés / Utiliser les aides techniques mis à sa disposition

Chacun des modules suivants fait l'objet d'exercices pratiques et de mises en situation

SECOURIR

- Hémorragies / Etouffement / Malaises / Brulures / Traumatisme / Plaies / Perte de connaissance / Arrêt cardiaque

MATERIELS A METTRE A NOTRE DISPOSITION

- Planche de transfert / Disque tournant / Drap de glisse / Lit médicalisé / Fauteuil roulant / Lève-personne / Soulève-personne.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES 7 heures tous les 2 ans